

CGV-151117

UNIVERSITÉ DE MONCTON

244^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

(réunion extraordinaire)

Le 17 novembre 2015

De 11 h 12 à 11 h 23

Par conférence téléphonique

PRÉSENCES :

Alain Bossé	Nord-Ouest	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)	Neil Vibert	Nord-Est
Nérika Caissie	Étudiante (Shippagan)		
Adélard Cormier	Sud-Est		
Micheline Daigle- LeBlanc	Extérieur du NB (NÉ)	<u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u> Marc Angers, directeur du Service des communications, affaires publiques et marketing	U de M
Pascal Haché	Étudiant (Moncton)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Christian Michaud	Sud-Est		
Jean-Claude Savoie	Chancelier	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Jean Soucie	Nord-Ouest	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

PERSONNES EXCUSÉES : Jeannita Bernard, Denis Caron, Keith Coughlan, Alvery (Bill) Ferguson, Benoît Long, Blanca Navarro Pardiñas, Marie-France Pelletier, Josée Rioux-Walker, Paulette Robert, Stéphane Robichaud, et Marie-Linda Lord

ABSENCES : Michel Côté et Marie-Noëlle Ryan

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	3
2.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	3
3.	BUT DE LA CONVOCATION.....	3
4.	MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	3
5.	PROCHAINE RÉUNION	3
6.	CLÔTURE	4
	DOCUMENT.....	5
	DOCUMENT A : Ordre du jour.....	A(1)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

La secrétaire d'assemblée procède à l'appel des noms. On note qu'il manque une personne pour atteindre le quorum.

Les membres discutent de la procédure d'assemblée. Plusieurs questions sont soulevées par rapport au quorum, au vote par courriel et autres. Pendant cette discussion, le quorum fut atteint.

Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il est 11 h 12.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

3. BUT DE LA CONVOCATION

Voir le Document A, p. 1

Le président indique qu'un seul point est à l'ordre du jour, soit « Médaille d'honneur de l'Université de Moncton ».

4. MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Un document confidentiel a été circulé par courriel aux membres du Conseil. Ce document était composé des éléments suivants : la recommandation du Comité exécutif, les informations générales au sujet de la Médaille d'honneur de l'Université de Moncton, la candidature du Dr Daniel De Yturalde et le *curriculum vitae* du Dr De Yturalde.

Le recteur et vice-chancelier présente le dossier. Il rappelle que la Médaille d'honneur de l'Université de Moncton est remise à un nombre restreint de personnes. Les candidates et les candidats retenus ont fait avancer de façon éminente ou de manière supérieure la cause, la mission ou l'œuvre de l'Université.

Les contributions du Dr De Yturalde dans le domaine de la médecine sportive au niveau local, provincial, national et international sont nombreuses et remarquables. De façon particulière, il a participé en tant que médecin d'équipe à plusieurs championnats universitaires, aux Jeux du Canada et aux Jeux Olympiques. Il a également participé à divers projets de recherche et prononcé plusieurs conférences au cours de sa carrière. Parmi ses contributions, ses services cliniques auprès de l'équipe de hockey des Aigles Bleus pendant 40 ans ont le plus marqué l'Université de Moncton. Dr De Yturalde a également été instrumental dans la création et la livraison des services cliniques en médecine sportive à l'Université de Moncton.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, le Comité exécutif recommande, à l'unanimité, l'attribution de la Médaille d'honneur à Dr Daniel De Yturalde.

Plusieurs membres du Conseil manifestent leur admiration et soulignent avec grand respect la carrière exceptionnelle du Dr Daniel De Yturalde.

R : 01-CGV-151117

Adélarde Cormier, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs attribue au **Dr Daniel De Yturalde** la Médaille d'honneur de l'Université de Moncton en raison de sa contribution exceptionnelle à l'Université de Moncton. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

5. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le 5 décembre 2015 à Moncton.

6. CLÔTURE

La réunion se termine à 11 h 23.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENT